

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

ARRÊTÉ

portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Vu le courrier de l'Association Nationale des Sociétés et Groupements Agricoles pour l'Exploitation en Commun - GAEC & SOCIÉTÉS en date du 24 octobre 2023,

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, au titre des représentants des organisations nationales à vocation agricole et rurale habilités en application de l'article 3 du décret n°90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

Mme Christelle BONNEFOY, en remplacement de M. Dominique CHAPOLARD, *GAEC & SOCIÉTÉS* ;

M. Jacques BRU (suppléant).

En application du III de l'article D. 611-15 susmentionné, leurs mandats prendront fin à la date fixée par l'arrêté du 25 juillet 2022 susvisé.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 9 Novembre 2023

Le Ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire
Pour le ministre et par délégation,
Le Directeur Général de l'enseignement
et de la recherche

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'B' followed by a period.

Benoît BONAIME